

**Titre du poste:** SPÉCIALISTE DES VENTES EN SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

**Département:** VENTES EXTERNES - SÉCURITÉ

**Supérieur immédiat:** DIRECTEUR DES VENTES NATIONALES EN SÉCURITÉ

**Description des tâches:** Le rôle du spécialiste des ventes en santé et sécurité au travail comprendra une combinaison d'appels de ventes indépendants aussi bien que des appels conjoints avec les directeurs des comptes majeurs de TENAQUIP et avec les fournisseurs pour promouvoir les ventes et les capacités de produits de sécurité auprès des clients/utilisateurs finaux.

**Responsabilités:**

- Assister au développement des prévisions de ventes annuelles et atteindre les buts conjointement fixés au sein des territoires couverts
- Organiser et diriger les appels conjoints avec les fournisseurs et les directeurs de comptes majeurs, et effectuer les appels indépendants de ventes et les études si nécessaire
- Planifier et organiser des séminaires, des programmes de formation, des études sur le site pour les clients et/ou autres activités nécessaires pour soutenir et stimuler la croissance des ventes
- Développer et présenter des programmes de formation internes sur les produits de sécurité à tous les employés de TENAQUIP, tels que requis
- Maintenir des relations solides avec les fournisseurs des comptes majeurs dans toutes les catégories de produits de sécurité pour offrir des formations, des appels de vente conjoints et des présentations de produits
- Communiquer régulièrement avec l'équipe de sécurité du Marketing et les aviser de tous nouveaux produits ou programmes nouveaux sur le marché
- Soutenir toute initiative du marketing sur les produits de sécurité tel que requis
- Offrir de l'aide et une direction sur les prix pour les possibilités de ventes en sécurité à venir
- Présenter les rapports nécessaires de façon régulière et en temps opportun

**Qualifications:**

- ✓ Un minimum de 5 années d'expérience en ventes externes dans le secteur industriel de la santé et sécurité au travail est requis, avec références
- ✓ Une présentation exceptionnelle
- ✓ Les spécialistes en sécurité sont requis de posséder les compétences nécessaires concernant les exigences légales (lois Santé et sécurité au travail) et réglementaires (normes CSA et ANSI) pour l'équipement de sécurité et industriels en deçà des territoires géographiques couverts.
- ✓ Le spécialiste doit être formé et considéré compétent ou certifié comme un formateur pour les catégories de produits et les marques réputées essentielles par TENAQUIP suivantes :
  - Équipement pour l'entrée dans des espaces restreints
  - Équipement et accessoires pour la protection antichute
  - Formation et test d'essai sur les produits respiratoires
  - Produits pour le contrôle des déversements
  - Entreposage pour les produits inflammable et l'équipement de manutention
  - Douches oculaires et d'urgence
  - Produits pour le verrouillage & l'étiquetage
- ✓ Un diplôme d'études collégiales ou universitaires, en affaires ou en marketing, est un atout
- ✓ Formation officielle des compétences de vente, comme l'ACPV, est un atout